

## Informations de base

**2023/3042(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Précision des informations à communiquer en ce qui concerne les activités transfrontières des sociétés de gestion et des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)

**Subject**

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur